



Madame le Maire, Monsieur le Maire

Deux dépistages de cancers sont organisés au niveau national par le ministère de la santé et l'Institut National du Cancer. Il s'agit des dépistages des cancers du sein et du colon.

Pour la Haute-Garonne l'organisation de ces dépistages est confiée à DOC 31 (Structure de gestion des dépistages organisés des cancers en Haute-Garonne).

Missions de DOC 31

Inviter l'ensemble des habitants de la Haute Garonne âgés de 50 à 74 ans à participer aux dépistages organisés du cancer du sein (pour les femmes seulement) et du cancer colorectal (pour les femmes et les hommes). Relancer les personnes n'ayant pas répondu à l'invitation.

Organiser avec les professionnels de santé concernés la réalisation des examens de dépistages

Informers et motiver les professionnels de santé concernés par le dépistage organisé (Médecins traitants, Gynécologues, Radiologues, Gastroentérologues)

Informers et motiver les populations concernées par ces dépistages

Participer à l'évaluation nationale de cette action de Santé Publique.

A titre d'information vous trouverez ci-dessous les chiffres du dépistage pour

SAINT-CLAR-DE-RIVIERE

- Le **dépistage du cancer du sein** concerne 146 femmes de 50 à 74 ans et **seulement 39,1 % y participent** [Campagne 2008-2009].
- Le **dépistage du cancer colorectal** concerne 300 femmes et hommes de 50 à 74 ans, 228 ont déjà été invités à y participer et **2,4 % y ont participé** [Campagne 2009-2010].

Je vous remercie pour les **actions que vous pourrez mener** afin que la **participation à ces dépistages soit la plus forte possible**. Nous savons traiter avec une grande chance de guérison les cancers du sein et du colon, lorsqu'ils sont découverts à un stade précoce. **Mobilisons-nous pour que la mortalité par cancer du sein et du colon soit la plus faible possible dans notre département.**

Veuillez accepter, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Dr Artus Albessard

Dr. Dominique Jacques

Médecin coordonnateur et directeur de DOC 31.

Le dépistage organisé du cancer du sein en quelques mots

- **Juste** : Pour toutes les femmes de 50 à 74 ans !
- **Gratuit** : Le coût des mammographies est pris en charge à 100% sans avance de frais.
- **Une chance** : Le **cancer du sein atteint une femme sur huit**. Il est grave, il est responsable de **12 000 décès par an en France**. Le **dépistage organisé est une chance offerte à toutes les femmes de 50 à 74 ans**. **Schissiez-la !** Même si vous avez déjà eu des mammographies, hors du dépistage organisé (avant ou après 50 ans) vous pouvez toujours intégrer ce dépistage.
- **Utile et Efficace** : Les **cancers diagnostiqués dans le cadre du dépistage organisé sont moins « méchants » (de meilleur pronostic)** que ceux diagnostiqués lorsque les symptômes apparaissent. Les traitements sont donc le plus souvent moins lourds et plus efficaces.
- **Fiable** : Une double lecture des mammographies à prior normales n'est systématique qu'avec le dépistage organisé. **Parmi les cancers diagnostiqués en France dans le cadre du dépistage organisé, 7%, sont diagnostiqués grâce à cette deuxième lecture systématique des mammographies par un deuxième radiologue**. Tous les radiologues qui participent à ce dépistage suivent des formations régulières, spécifiques et obligatoires.
- **Le respect du libre choix** : Vous êtes libres de consulter le radiologue de votre choix. **Tous les cabinets de radiologie de la Haute-Garonne participent au dépistage organisé du cancer du sein**. Le radiologue que vous consultez pour le dépistage organisé utilise les mêmes compétences et le même matériel que lorsqu'il réalise une mammographie hors de ce dépistage sans la deuxième lecture.

- **Pratique** : Vous recevrez tous les deux ans une invitation à participer au dépistage organisé du cancer du sein.

Attention : le dépistage du cancer du sein par mammographie ne remplace pas un suivi gynécologique régulier.

Contact

Dr Artus ALBESSARD
Médecin coordonnateur et Directeur de DOC 31
Téléphone : 05 34 41 91 31

Mail : doc31@doc31.com

Activité de DOC 31 pour le dépistage organisé du cancer du sein

La participation au dépistage organisé en Haute Garonne progresse régulièrement mais reste faible (28258 mammographies pour près de 75000 femmes concernées). Elle est en 2009 de 36,7% des habitantes de la Haute Garonne concernées.

La participation au dépistage « non organisé » (Historique ou individuel) est, elle, forte, probablement autour de 30% des femmes concernées.

Néanmoins, le problème majeur reste que nombre de femmes dans notre département ne réalisent pas de mammographie de dépistage du cancer du sein. Ce nombre est estimé entre 40 000 et 50 000 femmes. Or, le dépistage permet de diagnostiquer précocement des cancers moins méchants (de meilleur pronostic) que s'ils étaient révélés par des symptômes.

Mars 2010, mois de mobilisation contre le cancer colorectal

Pourquoi un dépistage organisé national du cancer colorectal ?

Avec près de 39 000 nouveaux cas chaque année, le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent après celui de la prostate et celui du sein. Responsable de 17 000 morts par an, il est la deuxième cause de décès par cancer dans notre pays, après le cancer du poumon.

Grâce au dépistage, il est possible d'identifier ce cancer à un stade très précoce de son développement voire de détecter des polypes, avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. En effet, lorsqu'il est diagnostiqué et traité précocement, le cancer colorectal peut être facilement guéri (taux de survie à 5 ans de 94%).

Quelles sont les modalités du dépistage organisé du cancer colorectal ?

Inté depuis 2002 par les pouvoirs publics, le programme national de dépistage organisé du cancer colorectal est généralisé depuis 2008 sur l'ensemble du territoire français.

Tous les deux ans, les hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans sont invités à se rapprocher de leur médecin traitant qui évaluera avec eux et en fonction de leurs antécédents la stratégie de dépistage adaptée.

Il leur remettra le plus souvent un test de recherche de sang dans les selles à réaliser chez eux.

Dans des situations particulières (antécédents familiaux notamment), lorsque le risque de cancer est plus élevé, la personne pourra être adressée directement à un gastroentérologue en vue d'une coloscopie.